ENDIRECT CHABONS

Bulletin municipal d'information de la Commune de Châbons

N°277 Mar - Avr 2023



Pages 2-10 Infos municipales Pages 11-20 Infos des associations



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE



	Matin	Après-midi	
Lundi	9h-12h Fermé		
Mardi	9h-12h 16h-17h30		
Mercredi	Fermé		
Jeudi	9h-12h Fermé		
Vendredi	9h-12h 16h-17h30		
Samedi	9h-12h Fermé		

@ www.chabons.fr

accueil.mairie@chabons.fr

04.76.65.00.10

9, rue de l'église 38690 CHÂBONS

www.facebook.com/chabonsmairie

ACCUEIL URBANISME

Le jeudi, permanence avec et sans RDV : 14h30-16h30. Le samedi sur RDV : 9h30-12h.

04.76.65.00.10

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi: 10h-12h

Mercredi: 16h30-18h30 Vendredi: 17h-19h 04.76.35.82.56

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BIÈVRE EST (CCBE)

04.76.06.10.94

contact@cc-bievre-est.fr Consultances architecturales, juridiques, eau et assainissement sur RDV

DÉCHÈTERIES CCBE

	Châbons	Apprieu	Beaucroissant
Lundi	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Mardi	9h-12h	14h-17h	Fermé
Mercredi	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9h-12h	14h-17h	14h-17h
Samedi	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h

Les Brèves du Conseil Municipal Séance du 12 décembre



Financement de la borne de téléconsultation : alors que l'installation d'un nouveau médecin à Châbons tarde, la Pharmacie, à qui la municipalité avait proposé la prise en charge financière de l'installation d'une borne de téléconsultation en novembre 2021, a décidé de s'équiper de cette borne en 2023. L'entreprise retenue en 2021 était la société MEDADOM. Les tarifs 2022 sont de 215 € HT/ mois pour la location de la borne par la collectivité. L'engagement est de 36 mois. Il est rappelé que l'installation de la borne répond à un enjeu de proximité en permettant la réalisation d'une consultation dans un lieu proche du domicile avec un accompagnement par des professionnels. L'idée n'est pas de remplacer la médecine traditionnelle mais de la compléter afin d'optimiser l'offre de soin. Le Conseil Municipal en 2021 avait manifesté par un vote sa volonté de répondre à cette attente des administrés. À la majorité des voix, le Conseil décide de prendre en charge financièrement la location d'une borne de téléconsultation installée dans les locaux de la pharmacie de Châbons avec un engagement sur 36 mois (soit 7740€ HT sur trois ans).



Retrouvez les comptes-rendus complets des séances du conseil municipal sur notre site internet : www.chabons.fr

Prochains Conseils Municipaux: 14 mars et 4 avril



Attention, au passage à l'heure d'été le 26 mars, les horaires des déchèteries changent aussi!

	Châbons	Apprieu	Beaucroissant
Lundi	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Mardi	9h-12h	14h-18h	Fermé
Mercredi	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Samedi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h

Pour une parution semaine 18, nous attendons vos articles pour le prochain numéro avant le 19 avril.

Courriel: endirect@chabons.fr

INFORMATION CÉRÉMONIE

La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie se déroulera le dimanche 19 mars à 11h au Monument aux Morts.

Magasin pour rien

Prochaines dates:

- Samedi 4 mars
- Samedi 1er avril de 9h à 12h



Périodes d'ouverture de la pêche en cours d'eau

Immeuble Le Vallon

Heures de pêches

La pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil, ni plus d'une demi-heure après son coucher (sauf dérogation préfectorale pour la pêche à la carpe de nuit).

Vous pouvez consulter les horaires de lever et de coucher du soleil sur www.leshorairesdusoleil.com

Période d'ouverture

TOUTES ESPÈCES sauf dérogations ci dessous:

1ère cat.: du 11 mars au 8 octobre.

2ème cat. : du 1^{er} janvier au 31 décembre inclus

PAR ESPÈCES. POUR LE DETAIL consulter le site de la Fédération de Pêche de l'Isère:

https://www.peche-isere.com/datesreglementation-peche-isere-38.html



\mathfrak{T}_n 2022

Tls sont né(e)s :

- Alice ZOUKEMIAN 03/01/2022
- Mayron MORIAUD 01/02/2022
- Elliot NIVOIT 01/02/2022
- Eléna GRASSO 28/02/2022
- Conan BELLET 07/04/2022
- Yuna FABRI 18/04/2022
- Antoine BORDET 05/05/2022
- Marius BORDET 05/08/2019 (oubli édition 2020)
- Maé PÉRON 21/05/2022
- Emie ORTUNO BARBIER 20/09/2022
- Elyo VIVACQUA 30/10/2022
- Malone DENGREMONT 13/12/2022
- Liséa CHOSSINAND 15/12/2022
- Jules GAUTHIER 21/12/2022

Tls se sont dit « oui » :

- Yvan GARCIN & Marie LAISNE 22/01/2022
- Laurent GARCIA & Géraldine GICQUAUD 06/06/2022
- Ludovic BONIN & Emeline GAUTHIER 04/06/2022
- Damien CHOSSINAND & Marjolaine BLAIN -23/07/2022
- Pierre-Alain HUTTER & Céline DELALANDE 27/08/2022

Tls nous ont quittés :

- Georgette MICHALLON épouse GUILLERMIN -27/12/2021
- Joseph GUERAUD 15/01/2022
- Félix DURAND 23/02/2022
- Jean ANSELME 25/02/2022
- Marie GUERAUD 31/03/2022
- Marguerite MICHON 08/04/2022
- Jean- Paul MICOUD 21/04/2022
- Alphonse VIAL 22/04/2022
- Christiane MEUNIER 13/05/2022
- Tatiana KHARAIKINA 10/07/2022
- André BROCHIER 10/07/2022
- Jean GUERAUD 16/08/2022
- Yvette ESCALLE 28/12/2022
- Joël MAFFEIS 29/12/2022

Ne sont diffusés que les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation préalable des familles.

APPEL AUX BÉNÉVOLES!

Régulièrement, la Mairie a besoin de remplacer au pied levé une ATSEM absente à la cantine d'une des deux écoles de Châbons. N'ayant pas la possibilité de recruter une personne pour un travail si ponctuel et aléatoire, nous avons fait le choix cette année de faire appel à des bénévoles pour ces remplacements. Il s'agit de participer au service des repas et à la surveillance des enfants de 11h30 à 13h30. Les bénévoles sont généralement prévenus la veille ou le jour même donc il faut être relativement disponible. Il est possible de manger sur place en contrepartie.

Si vous souhaitez faire partie de nos bénévoles, merci de vous manifester auprès de la Mairie en écrivant à l'adresse mail: sg@chabons.fr ou en appelant au 04.76.65.00.10

Combattre le Freion Asiatique

Tous les nids trouvés après décembre, sont vides et n'ont pas besoin d'être détruits mais répertoriés pour piéger les futures fondatrices auprès du GDS (Groupement de défense sanitaire de l'Isère)



Le GDS cherche à mettre en place un réseau de référents par commune ou par groupement d'apiculteurs, pour organiser le piégeage et suivre les évolutions par une méthodologie commune.

Au printemps, il faut mettre en place des pièges pour attirer les fondatrices (futures reines), qui auront besoin de sucre pour grossir et fabriquer leur nid primaire. Les pièges doivent être positionnés dans un périmètre de 300 m d'un ancien nid (détruit ou non) ou sur les arbres mellifères (pruniers / cerisiers) dès la fin des gelées.

L'appât est constitué essentiellement de sucre (1/3 sirop + 1/3 bière + 1/3 vin). Le piège (photo) est disponible auprès du syndicat apicole.

Plus d' informations sont disponibles sur https://www.frgdsaura.fr ou http://www. frelonsasiatiques.fr ou auprès de la Mairie.

Des nouvelles de l'école publique

DU THÉÂTRE À L'ÉCOLE

C'est avec un immense

plaisir que nos élèves

des classes de Virginie,

Estelle, Mireille,

Justine et Isabelle ont recommencé un cycle de 10 séances

de théâtre, animé par Candice Muffat,



qui, par le biais de multitudes de jeux, leur apprend à exprimer leurs émotions, à oser se produire devant les autres, à oser tout court... et ce n'est pas si simple!



Quand les petits font des jeux d'imitation comme faire le lion féroce ou le gentil petit oiseau, les grands eux font le jeu du musée où un enfant se met en scène sur un thème donné à la manière d'une statue et d'autres le rejoignent pour compléter le tableau. Pour les petits le jeu du miroir, montrer la colère, la joie avec tout son corps et garder son sérieux est souvent très difficile. Les • grands eux font le jeu des chaises des émotions... Et encore beaucoup d'autres jeux très amusants et adaptés • aux âges des enfants qui leur permettent vraiment de progresser!



Toutes ces séances commencées en novembre pour les plus grands et en janvier pour les plus jeunes sont possibles grâce au financement du sou des écoles et au professionnalisme de l'intervenante ; un grand merci à eux! Nos petits élèves en raffolent.

Akuna Matata



Des nouvelles de l'école publique (suite) Atelier Kapla

Paris ne s'est pas fait en un jour. Eh bien, les enfants de l'école publique des Terres Froides ont réussi, eux, à construire une ville en une journée! L'exploit a eu lieu le lundi 09 janvier.

Pour les sceptiques, en voici la chronologie... et les preuves!

Les premiers bâtisseurs, les PS-MS, ont posé la première pierre, en l'occurence le premier kapla, à 9h00. 45 minutes plus tard, le bourg était apparu.





Quarante-cinq minutes supplémentaires, et les MS-GS avait fait naître un immense paquebot, stationné le long de la côte.

La cité a vu arriver l'eau à 11h30, quand les CP-CE1 ont achevé l'aqueduc.

Les CE1-CE2 ont ajouté la voie ferrée et le train sur cet ouvrage long de plus de 8 mètres!

plus de 8 mètres ! Encore une heure, et la

ville s'est entourée de remparts grâce aux efforts des CE2-CM1.





Enfin, les CM2 ont mis la dernière heure à profit pour édifier de hautes tours protectrices en différents points de l'agglomération.

Chapeau à tous nos jeunes bâtisseurs, qui ont dû faire preuve d'une grande habileté, non seulement avec leurs petites mains,



pour réussir chacun leur mission, mais aussi avec tout leur corps, pour ne pas laisser trainer un bras, ou faire un pas de travers et détruire ainsi les oeuvres de leurs prédécesseurs. Les éternuements étaient redoutés.

Merci au Sou des Ecoles, qui a financé cette opération architecturale originale et fort appréciée des enfants!

Et merci aux trois intervenants du Centre Kapla Animation de Lyon, qui grâce à leurs conseils techniques, leur ingéniosité, leur patience et leur gentillesse, ont permis de mener à bien ce chantier titanesque.

Pourquoi alors parler de bâtisseurs de l'éphémère ? Car à 17h00, il n'y avait plus d'autres traces de l'édification de cette belle ville que par les multiples photos réalisées par les enseignantes et les nombreux parents présents pour admirer la nouvelle cité iséroise... et sa destruction ! Une destruction effectuée par nos maçons tout aussi motivés que par sa construction.

Et qui ont aidé au rangement des centaines de planchettes utilisées tout au long de la journée.

Une bien belle journée, qui s'est déroulée en outre sans aucun accident du travail à déplorer!



L'EAU ET NOUS

C'est avec grand plaisir que les élèves de CE2/CM1 de la classe de Justine Caspar et de CM2 de Isabelle BAYON ont retrouvé début février Jérémie Lucas, animateur des ENS de la Tourbière.

Cette année, le thème est l'eau : sujet d'actualité.

Les élèves ont pris conscience de la naissance de la Tourbière et réalisé une lecture de paysage pour déterminer l'intervention de l'homme dans celui-ci.

Les CM2 termineront ce projet par la visite de la nouvelle station d'épuration de Châbons.



Grippe aviaire

En Isère, 232 communes ont été placées sous contrôle pour éviter la propagation du virus de la grippe aviaire parmi les élevages de volailles, **et Châbons**



en fait partie. En effet, après la découverte de mouettes atteintes de grippe aviaire à Sablons, Saint-Quentin-Fallavier et Moirans, la préfecture de l'Isère a décidé d'élargir la zone de contrôle temporaire (ZCT), mise en place en janvier dernier, pour éviter la propagation du virus.

« À l'intérieur de la ZCT, des mesures sont mises en œuvre afin de protéger les élevages de volailles et de palmipèdes d'une contamination par la faune sauvage, notamment un renforcement des mesures de biosécurité », annonce la préfecture dans son communiqué.

Cette situation entraîne l'application de mesures renforcées de prévention pour les élevages avicoles et les basses-cours. Ainsi, la claustration des basses-cours est obligatoire, c'est-à-dire qu'il est demandé de tenir les volailles à l'intérieur.

En ce qui concerne les particuliers, il leur est demandé de ne pas s'approcher ni nourrir les oiseaux sauvages, plus particulièrement dans ces ZCT, de signaler les mortalités d'oiseaux sauvages à l'antenne départementale de l'Office français de la biodiversité.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR



Un nouveau défibrillateur a été installé au niveau de la Salle Post'Halles.

La Commune va prochainement organiser une formation gratuite pour savoir comment se servir d'un défibrillateur. Toutes les personnes intéressées par cette formation sont priées de se manifester auprès de la Mairie par mail (accueil.mairie@chabons.fr) ou par téléphone (04.76.65.00.10).

Des nouvelles de l'école privée Le Tulipier

MEILLEURS VŒUX DE LA PART DES CP-CE1!

Les élèves de CP-CE1 ont réalisé, avec beaucoup de plaisir et grand soin, de très belles cartes de vœux pour les envoyer à leurs proches.





SENSIBILISATION AU DON DU SANG

Le 16 décembre 2022, Monique Bernaix et Marie-Hélène Bonin, bénévoles à l'amicale des donneurs de sang, sont venues dans notre classe.

Elles nous ont expliqué ce qu'est le sang, de quoi il est constitué et son rôle dans l'organisme.

Nous avons compris comment se déroule un don du sang quand l'amicale organise des collectes dans les communes environnantes.

Nous avons vu que c'est très important que des personnes donnent leur sang pour sauver des vies. Avec 1 don de sang on sauve 3 personnes. Beaucoup d'entre nous connaissent quelqu'un qui va régulièrement donner son sang. Mais au jour d'aujourd'hui seulement 4% à 5% de la population est donneuse et en France on manque de poches de sang.

Dans notre secteur, l'Amicale organise 4 collectes : 3 à Oyeu et 1 en fin d'année sur Châbons. La dernière en date a eu lieu le 28 décembre sur notre Commune. Si vous souhaitez vous renseigner, n'hésitez pas à les contacter (Amicale des donneurs de sang des Terres Froides).



Des nouvelles de l'école privée Le Tulipier (suite)

CÉLÉBRATION DE NOËL

Le jeudi 15 décembre, les élèves de l'école « Le Tulipier » se sont rendus à l'église de Châbons afin

de célébrer Noël.

Les enfants avaient travaillé en amont sur un conte qui parlait des bougies de l'avent, avec la bougie, de l'amour, de la paix, de la foi et de l'espérance.



Ils ont ensuite pu

admirer la magnifique crèche exposée dans l'église. Les enfants étaient tous émerveillés.



DE TRÈS NOMBREUX ROIS ET REINES À L'ÉCOLE DU TULIPIER

Vendredi 13 janvier, les élèves de la classe maternelle et de la classe de CP-CE1 se sont retrouvés le matin pour réaliser des galettes des rois et pour confectionner les traditionnelles couronnes. L'après-midi, les enfants ont accueilli les familles avec des comptines, poésies, chansons... La classe de CP-CE1 a remporté le concours du plus grand nombre de fèves apportées par les élèves : 302! Enfin, les galettes, cuites à midi par les familles, ont été dégustées, avec une belle surprise : chacune renfermait de très nombreuses fèves... Il y a donc eu beaucoup d'heureux!

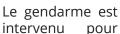


PERMIS PIÉTON ET PERMIS INTERNET

Le jeudi 19 janvier, les élèves ont eu la surprise de voir arriver un gendarme à l'école! Rien de grave!!!

Les enseignantes avaient contacté la gendarmerie du Grand Lemps pour faire deux interventions :

- Permis piéton pour les CE1-CE2
- Permis internet pour les CM1-CM2





apprendre les comportements que chacun doit adopter lorsqu'on se déplace à pied au bord des chaussées et reconnaitre les signalisations. Il en a été de même pour l'attitude à avoir lorsqu'on surfe sur internet : ne jamais donner son identité, toujours en référer à un adulte, ne pas se mettre en danger comme on le ferait dans la vraie vie.

Chaque classe va travailler avec son enseignante pendant les semaines qui viennent et début mars, le gendarme reviendra faire passer le test et remettre les diplômes aux élèves.

Affaire à suivre !!!

PROJET ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ISÈRE - RÉSERVE NATURELLE DE LA TOURBIÈRE

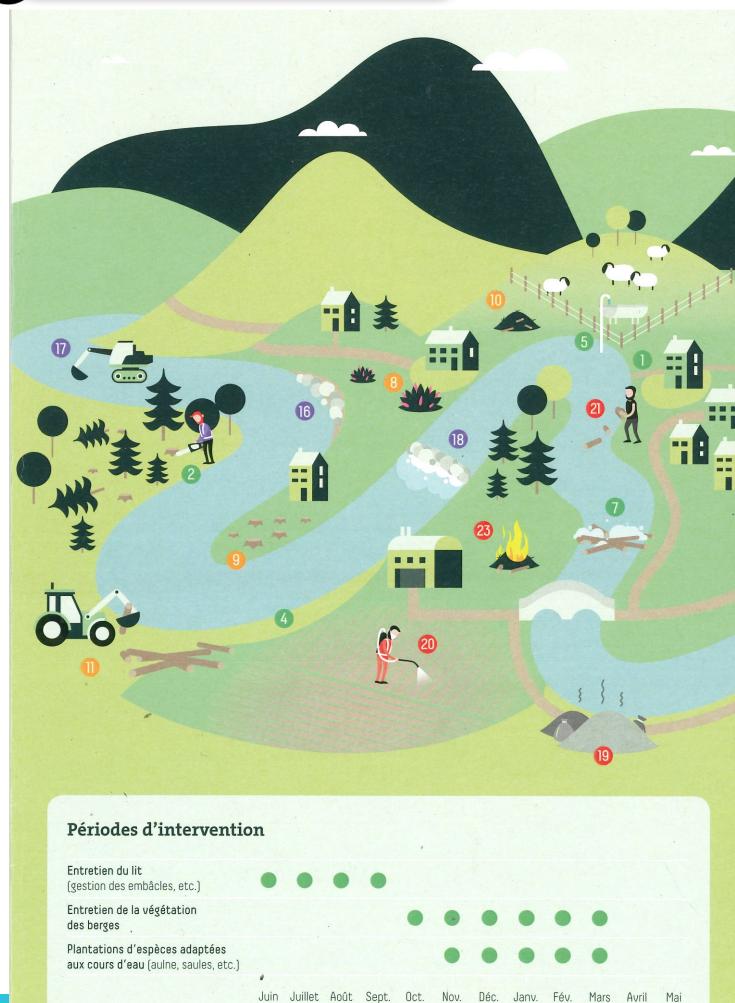
Comme tous les deux ans, les classes du CE2 au CM2 se sont rendues le mardi 24 janvier à la Tourbière.

Cette année le garde et guide de la réserve, Jérémie Lucas, nous propose un projet sur le thème de l'eau. Et quelle belle surprise, nous avons fait la visite des jardins de la Tourbière dans la neige!

Quoi de mieux pour aborder le thème de l'année et observer les traces laissées par les animaux de passage!







Droits et devoirs du propriétaire riverain



À privilégier

- Ménager un accès au cours d'eau pour en faciliter l'entretien
- Paire une coupe sélective de la végétation, entre octobre et mars
- Supprimer un arbre mort, ou dépérissant dans une zone à enjeux, et conserver la souche
- Maintenir une bande enherbée et non fauchée
- Installer des abreuvoirs pour les animaux
- 6 Installer et conserver une végétation adaptée et variée (aulne, saule, frêne, noisetier, etc.)
- Supprimer les bois morts ou déchets flottants qui peuvent créer des barrages (embâcles)

À éviter

- Planter ou conserver des espèces envahissantes ou inadaptées (arbre à papillons, renouée du Japon, peuplier d'Italie, résineux, cyprès, etc.)
- Faire une coupe à blanc
- Abandonner du bois mort coupé ou des déchets verts sur les berges
- Dessoucher un arbre au bord du cours d'eau
- Supprimer les bois morts dans les zones sans enjeu d'inondation

Réglementé

- Modifier la forme de la berge ou le tracé du cours d'eau
- 14 Curer ou extraire des matériaux du lit
- 1 Remblayer les berges au-dessus du terrain naturel
- Solutionner une zone d'érosion de berge
- Tirculer avec des engins dans le cours d'eau
- 18 Créer un barrage, un seuil

Interdit

- 📵 Créer une décharge sauvage
- 🔯 Désherber chimiquement près du cours d'eau
- 21 Jeter des déchets verts dans le cours d'eau
- 22 Drainer ou remblayer une zone humide
- Brûler les déchets de taille ou la végétation sur pied



Le saviez-vous?

Les branches mortes dans les cours d'eau (embâcles) peuvent générer des débordements et aggraver les inondations dans les zones urbanisées. En revanche, dans les zones plus naturelles, elles diversifient les écoulements et offrent un abri à de nombreuses espèces.

Droits et devoirs du propriétaire riverain



DES DROITS

> Droit de propriété

Si un cours d'eau traverse votre propriété, son lit vous appartient. S'il est en limite de propriété, son lit vous appartient pour moitié. Il est possible de clore cette propriété, sans que cela ne perturbe le fonctionnement écologique du cours d'eau. (article L215-2 du code de l'environnement)

> Droit d'usage de l'eau

Un propriétaire riverain peut utiliser l'eau pour un usage domestique dans la limite de 1 000 m³ par an sauf en cas d'arrêté préfectoral en période de sécheresse.

(articles L215-1 et R214-5 du code de l'environnement)

> Droit de pêche

Le propriétaire dispose sur sa propriété du droit de pêche, sous réserve d'être titulaire d'une carte de pêche. Il peut autoriser une association de pêcheurs à disposer de ce droit, en échange par exemple de l'entretien régulier du cours d'eau. (articles L435-4 et 5 du code de l'environnement)

> Droit d'extraction des matériaux

Un propriétaire riverain peut prélever des produits naturels (vase, sable, graviers) dans le cours d'eau mais sous des conditions très strictes, et sans but lucratif. Une demande auprès de la police de l'eau est nécessaire.

(article L215-2 du code de l'environnement)

... ET DES DEVOIRS

> Entretenir le cours d'eau et les berges

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir le lit et les berges afin de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de conserver le bon écoulement des eaux et de garantir le bon état ou le bon potentiel écologique.

Attention : certaines opérations sont réglementées.

(article L215-14 et 16 du code de l'environnement)

> Maintenir un débit minimum dans le cours d'eau

Si un propriétaire prélève de l'eau dans la rivière, il a l'obligation de laisser un débit minimum afin de garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques.

(article L214-18 du code de l'environnement)

> Permettre l'accès aux berges

Si des travaux d'intérêt général d'entretien ou de restauration sont financés par des fonds publics, le propriétaire doit permettre un accès pour les besoins du chantier.

(article L215-18 du code de l'environnement)

INFOS DES ASSOCIATIONS



Calendrier des manifestations

Vendredi 10 mars à 18h30

SPECTACLE VASSILLISSA ET BABA YAGA

nage 14

Salle des fêtes

Arts scenics et p'tites bretelles



Vendredi 10 mars de 8h30 à 12h

VENTE DE POULET BASQUAISE

page

Livraison à domicile

SSIAD



Samedi 11 mars à 19h30

SPECTACLE CARITATIF

page 12

Gymnase

Just Dance



Dimanche 12 mars de 8h à 17h

page 12

PUCIER DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Gymnase

Sou des écoles



Samedi 18 mars à partir de 18h30

page

LOTO

Gymnase

Union Châbonnaise



Samedi 18 mars à partir de 10h

page 20

GRANDE DICTÉE DE RENAGE

Salle Aluigi - RENAGE

Bibliothèque de Renage



Vendredi 24 mars à 18h

page 13

CINÉMA « IRRÉDUCTIBLES »

Salle Post'Halles

Bibliothèque



Culture



Restauration

Samedi 25 mars à partir de 18h30

page 13

« CHANGEMENT DE SAISON À LA FERME »

> Ferme de la Combe Union Châbonnaise



Vendredi 31 mars à 18h30

SPECTACLE LE CIRQUE DES ÉTOILES

page Salle des fêtes 14

Arts scenics et p'tites bretelles



Vendredi 31 mars à 19h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Salle des fêtes de BURCIN

Amicale des donneurs de sang



Lundi 3 avril à 19h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Salle Post'halles UCAC

Mercredi 12 avril à 14h30

page 20

CINÉMA « FANTASTIC MR FOX »

Salle Post'Halles Bibliothèque



Samedi 15 avril à 20h

page 13

CONCOURS DE BELOTE

Salle des fêtes Stade Châbonnais



Dimanche 23 avril de 10h à 18h

SALON DU BIEN-VIVRE

page 13

Salle Post'Halles

La vie devant soi



Jeux, sports, animations



Réunions





Le SSIAD ADMR des TERRES FROIDES Organise une vente d'aiguillettes de poulet basquaise / gratin dauphinois

Le VENDREDI 10 MARS 2023



FABRICATION LOCALE « BOUCHERIE MICHALLET :

Commande : 10 € la part

(Livraison à domicile comprise entre 8h30 et 12h00. Présence indispensable)

Nom: Prénom:

Adresse de livraison:

Téléphone:

Nombre de part :

Règlement à la commande :

Possibilité de commander en réservant par téléphone au 06 74 50 01 76 ou de commander directement par courrier en joignant votre règlement au SSIAD :

ZA Rossatière 90 impasse des canuts 38690 Chabons.

Date limite pour les commandes : Le lundi 6 mars 2023.

'IICTER

Gymnase de Châbons.













Just dance

En faveur de l'association
En faveur de l'association
Tous pour Maddy et les enfants mi Entrée sur don à partir de 5€ par personne

Buvette et restauration salée / Ouverture des portes à 18h45

Réservation conseillée au 06.88.32.13.30 ou justdance.chabons@yahoo.fr

E









ENTRÉE GRATUITE





Samedi 25 mars 2023

« Changement de saison à la ferme»

18 h 30 : Dictée de sortie d'hiver 19 h 30 : soupe paysanne et gâteau de printemps Animation musicale



Sieu: chemin de la combe CHARONS



DIMANCHE 23 AVRIL 2023

A la recherche du Bonheur

Salon du Bien-Vivre

Au gymnase de Châbons

40 Exposants 9 Conférences Animations

10h - 18h Entrée Gratuite

Jeux et maquillage Pour enfants

Buvette

Petite restauration



Renseignements station.vintage38@gmail.com









INFOS DES ASSOCIATIONS

Association La vie devant soi

La première édition de notre Salon du Bien Vivre arrive à grands pas. Rendez-vous le



dimanche 23 avril au gymnase à partir de 10h.

Vous pourrez rencontrer une quarantaine d'exposants dans le domaine du bien-être et de la création. La journée sera rythmée par des conférences et des ateliers. Des animations enfants seront aussi proposées (maquillage, yoga enfants, jeux de société et éducatifs...)

Nous prévoyons une restauration rapide salée par un foodtruck local et sucrée par le Sou des écoles de Châbons ainsi qu'un coin buvette.

Si vous souhaitez découvrir en avant-première les exposants, visitez la page Facebook dédiée à l'évènement : à la recherche du Bonheur 38 - Salon du Bien-Vivre

Indépendamment, nous continuons nos animations: cours d'art floral, ateliers cosmétiques bio, atelier « pourquoi et comment méditer en toute simplicité» avec Sophie Ochsenbein, cours de Hatha Yoga le mardi et le vendredi.

informations Toutes les sur notre site http://laviedevantsoi.cmonsite.fr/ et notre page FB Association la vie devant soi.

Don du sang

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 31 mars à 19h30 salle des fêtes de Burcin.



Remise de médailles et remise du chèque pour l'opération des fèves de la bonne miche.

Les spectacles ont lieu à 18h30 à la salle des fêtes de Châbons.

Tarif unique: 8 euros

À partir de 3 enfants : 1 adulte accompagnateur

gratuit!

Abonnement aux 4 spectacles : bonus de 10%

RÉSERVATIONS: Par courrier ou billetterie à l'entrée du spectacle, ou en ligne: https://ART'ANIM - HelloAsso

Messagerie: art-anim-chabons@orange.fr

RENSEIGNEMENTS: 06 74 15 09 79 www.artscenics-et-ptites-bretelles.fr

Artscenics et p'tites bretelles



VENDREDI 10 MARS - 18H30 VASSILLISSA ET BABA YAGA COMPAGNIE BUZZING GRAS



Deux danseuses et une peintre-narratrice s'accordent sur scène pour faire exister le monde onirique du conte.

Par le moyen d'un rétro - projecteur, d'encres et de matériaux en tous genres, le décor se crée sous nos yeux.

Tantôt forêt, tantôt nuit étoilée, nous voyageons au rythme du pinceau.

En nouant les valeurs du conte au dialogue chorégraphique et à la peinture, la fable peut jaillir du corps au-delà des mots...

VENDREDI 31 MARS - 18H30 LE CIRQUE DES ETOILES CIE COMME UNE ETINCELLE



et Entrez, entrez mesdames messieurs, approchez-vous de la toile et place! Découvrez le cirque et ses numéros extraordinaires ! Magiciens. funambules. acrobates et homme-canon!

Les personnages prennent vie en ombre et en lumière sous le chapiteau du Cirque des Étoiles. En papier découpé et au caractère bien trempé, ils entament un ballet tourbillonnant autour de leur créateur et vous embarquent dans un voyage à la limite du réel et de l'imaginaire...

Comité des Fêtes

L'assemblée générale s'est tenue le 28 janvier dernier en présence de Mmes Marie-Pierre BARANI, Maire et Catherine PERON, responsable commission associations.

Le président Bernard MICOUD, est revenu sur les différentes activités du comité des fêtes durant l'année 2022. La fête de la musique, le 14 juillet qui n'a pas eu le succès escompté, en cause la canicule, hormis le soir pour le feu d'artifice plus spectaculaire que jamais. La réussite des journées des plantes à Pupetière en septembre, le 08 décembre, son défilé aux lampions et ses diots et l'arbre de noël avec un spectacle de qualité.

La trésorière a commenté le bilan financier qui laisse apparaître cette année un petit déficit qui s'explique par l'achat de matériel supplémentaire.

Les rapports sont adoptés, le renouvellement du bureau et du conseil d'administration est effectué et adopté à son tour.

Plusieurs personnes ont souhaité rejoindre l'équipe des membres actifs en place, nous leurs souhaitons la bienvenue.

Le programme des activités 2023 est exposé. Une année particulièrement chargée cette année qui débutera le 17 juin par la fête de la musique avec entre autre la participation de l'école de guitare de Châbons. Le 14 juillet et la 3ème édition du trail des animations diverses sont en cours de réflexion. Le comice agricole les 26 et 27 août s'ajoute aux manifestions habituelles. Les journées des plantes à Pupetière les 23 et 24 septembre. Le 08 décembre et l'arbre de Noël le 10 décembre.

Un appel aux bénévoles est lancé en particulier pour le comice agricole.

La parole est donnée à Marie-Pierre BARANI, Maire, qui fait part de sa satisfaction à avoir l'organisation du comice agricole à Châbons et renouvelle le soutien de la municipalité envers le comité des fêtes.

Un hommage à Monsieur André CLAVEL-MOROT, président d'honneur, est rendu à l'occasion de ses 90 printemps. Un petit cadeau lui est remis.

L'assemblée s'achève, le président invite les participants à un apéritif dînatoire afin de terminer la soirée agréablement.



Joyeuse Amitié des Terres Froides

L'année a débuté avec l'assemblée générale le 04 janvier en présence de Marie-Pierre BARANI, Maire, Catherine PERON, adjointe.

Les rapports d'activités puis financiers ont été commentés puis adoptés. Les activités 2023 seront nombreuses, les traditionnels repas sont maintenus, quelques sorties à la journée, concours de belote interne et interclub, la chorale, la fête de l'ascension. Cette année nous renouerons avec un voyage d'une semaine en septembre, la visite du pays Basque est prévue. Bienvenue à la sizaine de personnes qui est arrivée cette année, l'effectif est à ce jour de 92 adhérents. La galette des rois a clôturé l'assemblée agréablement.

Nous ne pouvions pas passer février sans fêter la chandeleur. L'équipe a préparé la pâte puis fait cuire quelque 200 crêpes pour le goûter, accompagnées de cidre pour le plaisir de tous.

Encore un après-midi bien sympathique de passé en bonne compagnie.



UCAC

Le bureau et les membres de l'UCAC, vous invitent à leur Assemblée Générale le lundi 3 avril 2023 à 19 h à la Salle Post'Halles.

Acteur de la vie économique de la Commune, venez à cette occasion pour nous rencontrer.

Assemblée ouverte à tous.



Stade Châbonnais



RETOUR SUR LE TOURNOI DE NOËL...

Le dernier tournoi de Noël organisé par le club remontait à décembre 2019.

Les 17 et 18 décembre derniers avait donc lieu le grand retour du tournoi festif hivernal dans le gymnase de la Commune pour les catégories U6 à

U13.

Les U11 donnaient le coup d'envoi du pour week-end disputer le challenge Eric VIAL, ancien joueur disparu.

Parmi les 6 équipes en lice, c'est l'équipe

de Crossey qui repartait avec le challenge, coaché par un local et ancien joueur du club Grégory BEC.

Les U7 poursuivaient avec le challenge Laurent BOZON, ancien joueur également disparu.



équipes ont pu rencontrer et le trophée été remis après un petit match entre les U6, et l'arrivée du bonhomme tout en rouge tant attendu!

C'est l'équipe de la Murette qui gardera la coupe pendant un an.

Les U10 poursuivaient l'après midi pour le challenge Joseph BIOL, dirigeant bénévole connu par toutes les anciennes générations.



L'équipe de Crossey réalise le doublé en se voyant remettre la récompense.



Les U13 disputaient un challenge du Stade Châbonnais en soirée avec la participation de 8 équipes. C'est le FC la Tour St Clair qui remportait la finale au coude à coude face au FC Côte St André.

Dimanche matin, ce sont les U9 qui avaient rendezvous au saut du lit, pour un nouveau challenge Stade Châbonnais.

6 Parmi les équipes, c'est le club du FC Côte St André qui se voyait remettre le prix.

Les U8 allaient clôturer ce très beau week-end





C'est l'équipe du FC Côte St André qui fait également le doublé en remportant le challenge remis par la famille.



Tout au long du weekvisiteurs end. les pouvaient se désaltérer à la buvette ou casser la croûte grâce à nos bénévoles et joueurs présents pour donner la main.



La tombola, grâce aux généreux sponsors et aux bons commerciaux a connu un franc succès.

L'apéritif diots achevait cet évènement, avant de permettre aux participants de rentrer rapidement chez eux pour visionner la finale de la Coupe du Monde dont nous connaissons l'issue.

Christine MICOUD, présidente tient à remercier les bénévoles et joueurs qui ont aidé à la buvette, à l'arbitrage, à la table de marque, les sponsors, l'équipe des frites, des diots, les équipes présentes, les familles toujours présentes pour assister à ce temps de partage, sans oublier le planning sportif de Sébastien, toujours respecté, ainsi que la municipalité pour le prêt de ses installations!

...ET LE TOURNOI D'HIVER

Les 20 et 21 janvier, le rendez-vous était donné pour les plus grands, les catégories U15 à Vétérans, pour leur permettre également de pouvoir jouer en intérieur, et de proposer une variante à la pratique qu'ils ont l'habitude de connaître en extérieur.

La faute à la météo capricieuse de fin 2022, des matchs U15 et U17 ont été reprogrammés à cette date, empêchant les catégories de pouvoir participer au tournoi.



Au final, ce sont donc les vétérans qui ont concouru le vendredi en soirée pour le challenge Jean-Paul VIAL, ancien président et encore dirigeant cette saison. Les 8 équipes en compétition ont vu nos voisin



bizonnois l'emporter en finale face à nos autres voisins viriaquois.

Dix équipes séniors le samedi en soirée étaient présentes dans un esprit très convivial.

C'est l'équipe de Corbelin – nouveaux invités au tournoi - à l'issue de la finale face à la Côte St André, qui ont remporté le challenge Eugène ROMERO, alias Monsieur buvette, qui nous a quittés en 2020.

L'ensemble du club remercie à nouveau les équipes présentes, les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette édition, et les partenaires pour leur participation à la tombola.

Infos et actualités à suivre sur nos pages facebook :
www.facebook.com/stadechabonnais
www.facebook.com/GCO38

UNE SOIRÉE DISCO QUI A ATTIRÉ JEUNES ET MOINS JEUNES

Le dernier bal du Stade Châbonnais remontait à février 2016... Le club avait arrêté ces évènements car ils n'attiraient plus.



Il en a été autrement pour cette « soirée disco » du 4 février dernier. Les dirigeants choisissaient le prestataire « ALV Evènementiel » pour animer la soirée, et notamment le talentueux DJ Eymeric PAIRE, qui avait déjà fait ses preuves.

Grâce à leurs connaissances, la troupe de « Salut les cons » (DJ, professeurs, techniciens de radio) était invitée afin d'apporter cette dose de folie et tenter d'attirer le plus grand nombre.

C'était chose faite puisque près de 450 personnes, jeunes... et moins jeunes ont répondu présent. La soirée s'est parfaitement déroulée, dans un esprit très festif où convivialité était le mot d'ordre.

Les bénéfices de cette soirée seront reversés en intégralité au Groupement Châbons Oyeu (Groupement de jeunes footballeurs des clubs du Stade Châbonnais et de l'AS Oyeu-Burcin), pour le renouvellement du matériel.

Merci aux personnes ayant répondu présent et aux bénévoles du GCO pour l'organisation!

CONCOURS DE BELOTE

Le Stade Châbonnais organisera la 7^{ème} édition du concours de belote,

Le samedi 15 avril 2023 dès 20h

à la salle des fêtes de Châbons

Venez nombreux partager une soirée conviviale autour des cartes ! Toutes les doublettes seront primées !

Buffet/buvette seront à disposition.

Union Châbonnaise



AG - PORTES OUVERTES

Le 14 janvier, l'Union Châbonnaise organisait sa traditionnelle journée portes ouvertes.



Compétition de gymnastique et démonstrations des sections éveil et mini gym ont rythmé cette journée conviviale.

L'assemblée générale venait clôturer les festivités. L'occasion pour Annie DHIEN et son équipe de retracer les temps forts de la saison écoulée.

D'excellents moments partagés, notamment le weekend du concours national de boules, venant ainsi contrebalancer les quelques frustrations causées par le contexte sanitaire.

La journée s'est achevée avec de chaleureux remerciements adressés à Chantal BIESSY, vice-présidente de l'association, pour toutes ces années au service du club.



1/2 FINALES DES COUPES À ST JEAN DE MAURIENNE

Le 21 janvier, trois de nos gymnastes ont participé aux demi-finales des coupes nationales FSCF à St-Jean de Maurienne.

Après une compétition plutôt satisfaisante, Phébée AGIER-MEYER et Béryl



BERNARD se classent respectivement 7^{ème} et 8^{ème}/20 chez les cadettes. Aurélie NAPOLI, elle, prend la 43^{ème} place sur 73 en catégorie sénior.

Leurs totaux de points ne leur permettront malheureusement pas d'accéder aux finales mais elles iront défendre les couleurs de l'Union Châbonnaise lors du Trophée National à Beaune les 25 et 26 mars.

CHALLENGES AINÉES ET JEUNESSES

Nos 2 équipes ainées et 4 équipes jeunesses se sont déplacées le premier week-end de février à Saint-Laurent du Pont pour participer aux challenges départementaux.

En catégorie D4, nos équipes jeunesses obtiennent la 4^{ème} et la 19^{ème} place sur 24 équipes engagées.







En catégorie D3, les ainées terminent au pied du podium avec la 4ème place sur 9 et les jeunesses se classent 10ème/12.

Nos deux équipes engagées en catégorie D2 reviennent avec un podium : une 3^{ème} place pour les ainées et une 2^{ème} place pour les jeunesses.

Union Châbonnaise (suite)



Bravo à toutes pour leurs participations, leurs performances et d'avoir représenté notre association lors de cette compétition.

DATES À RETENIR

- · Loto le samedi 18 mars
- « Changement de saison à la ferme » le samedi 25 mars avec
 - à 18h30 : dictée de sortie d'hiver
- à 19h30 : soupe paysanne et gâteau de printemps.

Animation musicale.

(affiches en pages 12-13)

Terres Froides Basket



Le club de Terres Froides Basket remercie les nombreux participants pour le retour de son loto annuel.

Nous vous rappelons la possibilité de venir partager un moment sportif mais surtout ludique avec votre enfant (né en 2018 et 2019) le samedi matin de 10h30 à 11h30 à l'envol à Apprieu, inscription possible tout au long de l'année.

Nous vous attendons nombreux pour cette fin de saison afin de soutenir le club et nos équipes.

Pour suivre notre passion au quotidien, rendez-vous sur le Facebook de Terres Froides Basket et consultez notre site www.terresfroidesbasket.com

Just Dance



Spectacle de danse au profit de l'association « Tous pour Maddy et les enfants malades ».

Samedi 11 mars 19h30 Gymnase de Châbons

C'est une idée qui nous tenait à cœur déjà avant la période du covid.

Tous les danseurs et toute l'équipe de Just Dance sont heureux de concrétiser enfin ce beau projet.

Les fonds collectés ce soir là iront à la recherche du cancer pédiatrique.

Parce que danser c'est bien mais danser avec un but donne encore plus de sens à nos créations.

Alors mobilisons-nous, tous, massivement afin de recueillir un maximum et rendons hommage à ces enfants qui se battent avec courage contre leur maladie.

Ce soir là vous apprécierez du modern'jazz, du contemporain et du hip-hop mais surtout des danseurs surmotivés, pleins d'énergies et prêts à soulever des montagnes pour apporter leur contribution.

Et si vous ne pouvez pas être parmi nous, vous pouvez nous faire parvenir vos dons:

Just dance: 10 impasse du cinéma-Chabons

Buvette et restauration salée

Entrée sur don à partir de 5€ par personne

Ouverture des portes à 18h45

Réservation conseillée au 06.88.32.13.30 ou justdance.chabons@yahoo.fr

DU 18 AU 26 MARS 2023 À TOUS LES TEMPS P

FRANCOPHONIE

Grande Dictée de RENAGE



FILM D'ANIMATION POUR ENFANTS

SABELLE HUPPERT

PANTASTIQUE MAÎTRE RENARD" DE ROALD DAHL



MERCREDI 12 AVRI



à la bibliothèque Inscriptions

bibliotheque.renage@cc-bievre-est.fr

adultes confirmés

adultes amateurs

lycéens

9, rue de l'église - 38690 Châbons Tél : 09 65 37 13 81 - bibliotheque.chabons@cc-bievre-est.fr Bibliothèque Municipale de Châbons

Horaires d'ouverture Lundi: 10 h – 12 h Mercerdi: 16 h 30 – 18 h 30 Vendredi: 17 h – 19 h

SALLE POST'HALLES

Bievrest



Retrouvez nous sur Facebook...

Champion de France d'orthographe

avec Guillaume Terrien

Deuxième édition



et remise des prix

14 h: résultats

10 h

18 mars

Samedi

Espace Aluigi

Gratuit

et sur le site internet de la Mairie!

4 catégories collégiens